

A.S.B.L. PALETTE NISMOISE N092



Président : Collet Fabian
Trésorier : Mayeres Patricia
Secrétaire : Jacquet Nathalie

GSM : 0499/14.39.17
GSM : 0478/75.37.25
GSM : 0471/20.64.44

Cpte ING N° 363-0301419-80

Chers pongistes,

C'est avec plaisir que la Palette Nismes vous invite à son challenge annuel, unique en province de Namur, réservé à tous les joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. à nos amis Français et Allemands.

18^{ème} Challenge «Maurice Renaux II»

Dimanche 12 février 2012 : 8H30

Tournoi de doubles - par Poules - avec Handicap

FORMULE RECONDUITE !!!

+ de 1.000€ en espèce et 500€ en lots et coupes

Poule A en espèces

Poule B en espèces

Equipe	1	250 €
Equipe	2	150 €
Equipe	3	110 €
Equipe	4	110 €
Equipe	5	60 €
Equipe	6	60 €
Equipe	7	60 €
Equipe	8	60 €
		<hr/>
		860 €

Equipe	1	70 €
Equipe	2	60 €
		<hr/>
		130 €

1ère équipe femme 25€ en espèces

Les équipes terminant entre la 9^{ème} place et la 16^{ème} de la poule A et les équipes terminant 3^{ème} et 4^{ème} de la poule B recevront les prix en nature.

ATTENTION : une chance de plus de gagner !!! Une seconde poule finale -Poule B- pour les 3^{ème} et 4^{ème} du tour préliminaire.

Nous vous saurions gré de signaler votre participation (ou votre non-participation) **avant le jeudi 9 février (19h)** aux responsables de l'organisation. **Inscription obligatoire par mail ou par fax, merci.**

Responsables:

Pierre Lens

Tél. : 0496/399 641

Fax : 060/31.29.44 (Stavelot-Hélénus)

Mail : pierre.palnismes@gmail.com

Pascal Noël



Chaussures de Sport - Tennis de Table - Trophées

Toute commande textile sur devis – Toujours à votre service

060/312944 Rue Saint Roch, 47 5670 Nismes

Tout pour le ping...

Tout pour le pong...

Stavelot - Hélénus SPRL

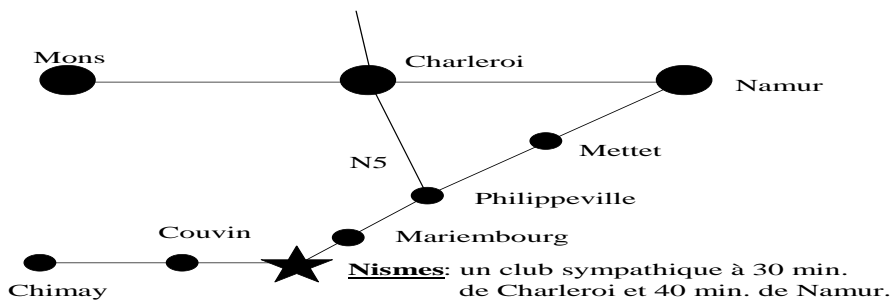
- NISMES -

Dix-huitième challenge du Tennis de Table de Nismes.

REGLEMENT

1. La Palette Nismes organise une compétition de Tennis de Table **le dimanche 12 février** en **la salle Culturelle de Nismes, Rue Vieille Eglise, 5670 Nismes**. Cette compétition est accessible aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T, à nos amis Français et Allemands
2. Des équipes de doubles préformées représentantes d'un club se rencontrent. Le premier tour se dispute par poules. **Ensuite les deux premiers de chaque poule sont versés dans la poule A et les 3^{ème} et 4^{ème} dans la poule B. Le tournoi se poursuit par élimination directe dans chacune de ces poules.** Possibilité de panacher deux joueurs de clubs différents. **Interdiction de changer la composition des équipes en cours de challenge. Pour les tableaux finaux si une équipe est décomposée pour cause de départ, blessure, ... le juge-arbitre s'octroie la possibilité de repêcher des équipes parmi les mieux classées des éliminatoires afin de compléter les tableaux.**
3. Le début des rencontres est fixé à 9H00. **Présence obligatoire des équipes pour 8H30.** Les finales sont prévues à 19H00. Les tableaux seront élaborés le jeudi **9 février 2012**. [Responsable: NOEL P.]
4. Chaque club peut être représenté par un nombre illimité d'équipes de 2 joueurs maximum.
5. Il sera fait usage d'un minimum de 9 **tables** et de balles oranges *** agréés par la F.R.B.T.T.. L'équipement des joueurs sera conforme aux règlements de la dite fédération.
6. Le bon déroulement des rencontres sera assuré par le **juge-arbitre** qui pourra prendre **toute décision** y compris pour respecter l'horaire.
7. Le comité de la Palette Nismes décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.
8. Le montant de **l'inscription est de 8€ par joueur. Une inscription est effective dès la réception du talon d'inscription.** Le montant susdit est alors dû.
9. Différents **prix (nature)** seront attribués aux 16 joueurs finalistes. Un prix est décerné à la première équipe dame.
10. Le challenge, offert par la Palette Nismes grâce au concours de la maison «Stavelot-Hélénus», sera emporté par l'équipe victorieuse de la poule A pour la durée de 1 an. Le club qui remportera la compétition 3 fois se verra remettre définitivement le challenge.
Le premier challenge Maurice Renaux (I) a été remporté définitivement par CAJMIR.
Le challenge Maurice Renaux (II) fût remporté la 1ère année par CAJMIR, la 2ème par CAJMIR, la 3è par CHIMAY, la 4è par MOMIGNIES, la 5è par BOURLERS, la 6è par NEUFVILLES-SENNE.
11. Une possibilité de restauration sera assurée pendant toute la journée.
12. La Palette Nismes vous souhaite une excellente journée dans ses installations.
13. **Au 5^{ème} set, il y a changement de côté quand l'équipe qui ne possède pas d'handicap a obtenu 5 points.**
14. En cas de victoire de 2 joueurs de 2 clubs différents, seul le club du 1^{er} inscrit sera cité, pensez-y !!!

Juge-arbitre : P. Noël



CLUB: _____ Indice: **N° Tél du Responsable** : _____
Participera au challenge du **12 février 2012** et alignera les équipes suivantes:

- | | | | |
|------------|---------------|---------|------------|
| 1) - _____ | , Class: - 4) | - _____ | , Class: - |
| - _____ | - _____ | - _____ | - _____ |
| 2) - _____ | , Class: - 5) | - _____ | , Class: - |
| - _____ | - _____ | - _____ | - _____ |
| 3) - _____ | , Class: - 6) | - _____ | , Class: - |
| - _____ | - _____ | - _____ | - _____ |